

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec

Adrien Thério

Numéro 10, avril 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40284ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Thério, A. (1978). Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec. *Lettres québécoises*, (10), 26–29.

Tous droits réservés © Éditions Jumonville, 1978

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec

*Il y a un peu plus d'un mois était lancé à Montréal et à Québec le Dictionnaire des Oeuvres littéraires du Québec, tome premier, qui va des origines jusqu'à 1900. Trois autres tomes paraîtront d'ici quelques années. Il s'agit là d'une oeuvre d'envergure qui a mobilisé un fort groupe de chercheurs sous la direction de Maurice Lemire de l'Université Laval. Ses plus proches associés étaient Nive Voisine, Jacques Blais et Jean Du Berger.*

*Il s'agit d'un livre de 918 pages grand format à double colonnes précédé d'une introduction générale ; d'une introduction à ce premier volume ; d'une chronologie détaillée de l'époque qui couvre 14 pages et qui se termine par une bibliographie générale a) des oeuvres littéraires des origines à 1900, b) des instruments de travail et des ouvrages de référence, c) des études à consulter ; d'une liste des collaborateurs, d'une table des illustrations et enfin d'un index.*

*Comme on le voit, rien n'a été laissé au hasard. Il s'agit, à première vue, d'un ouvrage impressionnant et qui le deviendra encore plus quand l'oeuvre sera terminée. Il faut feuilleter ce premier tome quelques instants pour se rendre compte de la somme de travail que les auteurs ont dû y mettre. Les Lettres québécoises ont voulu souligner la parution du premier tome de cet ouvrage. Plutôt que de charger un collègue de faire une critique de ce dictionnaire — ce qui pourrait nous faire attendre plusieurs mois — nous avons préféré aller rencontrer le directeur de l'équipe qui a dirigé les recherches, Maurice Lemire, et lui poser des questions sur l'histoire du Dictionnaire. L'entrevue a été faite par Adrien Thério, directeur des Lettres québécoises.*

Qu'est-ce que le *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* ?

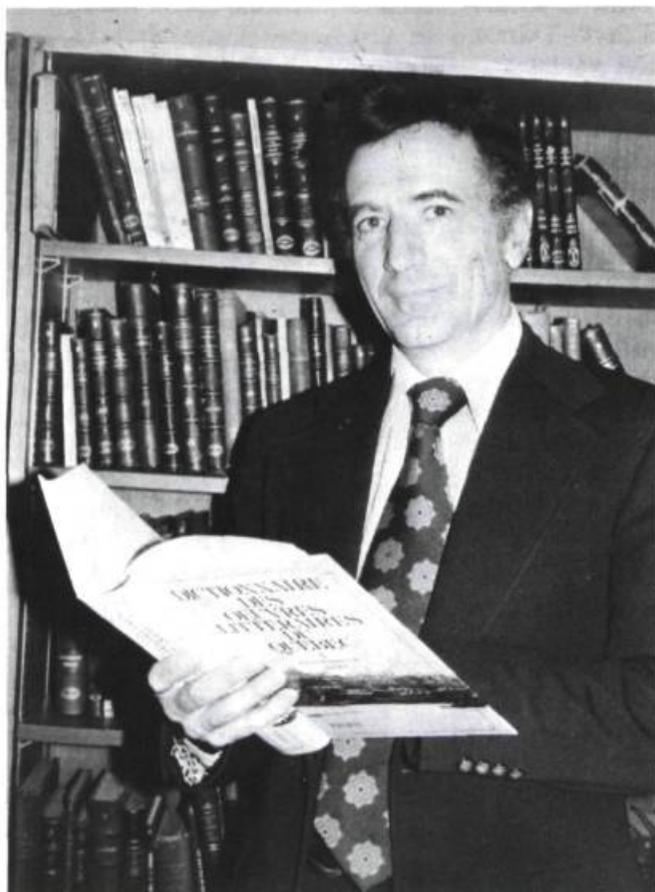
Il s'agit d'un ouvrage de références sur toutes les oeuvres qui peuvent constituer le corpus de la littérature québécoise, sans égard pour leur popularité ou leur qualité. Notre désir d'être exhaustifs ne devait toutefois pas nous faire assimiler ce corpus à un simple catalogue d'imprimés. Il nous fallait donc trouver une formule assez souple qui permit de départager les oeuvres qui appartiennent à la littérature de celles qui ne lui appartiennent pas, sans attenter à la conception de la littérature qui a pu prévaloir à telle ou telle époque de notre histoire. Après beaucoup de consultations, nous en sommes venus à nous fixer l'objectif suivant : refléter l'activité littéraire de chaque époque d'après l'idée qu'elle-même se faisait de la littérature.

Le DOLQ porte sur toutes les oeuvres d'imagination et sur les essais et ouvrages divers qui ont, d'une façon ou d'une

autre, marqué l'évolution littéraire et culturelle du Québec. Il comprendra quatre tomes et couvrira les périodes suivantes : des origines à 1900, de 1900 à 1940, de 1940 à 1960 et de 1960 à 1975. Dans chaque tome on trouvera, outre les articles classés selon l'ordre alphabétique des titres, un avertissement au lecteur, une notice d'emploi, une table des sigles et abréviations, une chronologie comparative des événements littéraires, une introduction à la littérature de l'époque, une bibliographie générale des instruments de travail, une bibliographie des oeuvres et un index onomastique.

Que trouve-t-on dans ce premier tome ?

Les critères d'inclusion et d'exclusion des oeuvres ont été difficiles à établir. D'un côté nous voulions nous en tenir le plus possible à la littérature, mais d'un autre côté, comme on ne compose pas de tels dictionnaires tous les jours, il ne



Maurice Lemire

fallait pas laisser dans l'oubli certaines oeuvres qui, sans être littéraires, ont joué un rôle considérable dans l'évolution de la culture québécoise. Nous avons écarté sans hésitations les manuels, les rapports gouvernementaux et une multitude de brochures qui n'ont qu'un caractère de propagande. Par contre nous avons eu des hésitations au sujet de certains genres très populaires au siècle dernier, mais sans valeur littéraire. Je veux parler des récits de voyage, des monographies de paroisse, des biographies, des histoires d'institutions. Sur les 200 monographies de paroisse, nous n'en avons retenu que quelques-unes pour illustrer un genre particulier à l'époque. Nous avons fait de même pour les nombreuses biographies. Pour les genres littéraires couramment admis, comme le roman, le conte, la poésie, le théâtre, nous avons tâché d'être le plus exhaustifs possible. Nous avons même tenté de reconstituer certaines oeuvres qui étaient éparées dans les journaux. C'est ainsi que l'on trouvera de nombreux « contes éparés » et « poèmes éparés » qui sont restés ainsi faute d'éditeurs. Nous avons même exhumé des journaux certains romans qui n'avaient paru qu'en feuilleton. La littérature de la Nouvelle-France tient une place considérable dans ce premier tome, bien qu'elle n'ait pas été rédigée ni imprimée ici, mais depuis déjà plusieurs décennies on a accoutumé de la considérer comme partie intégrante du patrimoine québécois. Relativement moins étudiée était notre littérature du XIXe siècle et c'est sur elle qu'ont porté surtout nos efforts.

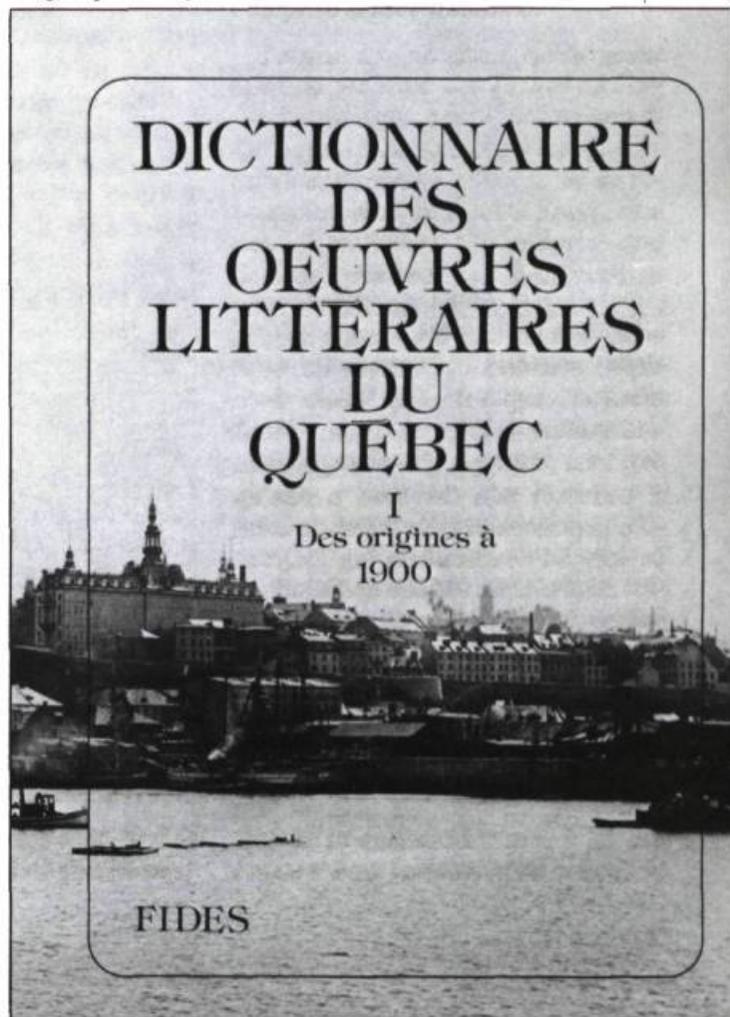
À quel moment l'oeuvre a-t-elle été mise en chantier et avec quelles subventions ?

Au cours d'une réunion spéciale tenue en juillet 1969 à Beaumont dans la magnifique maison de Luc Lacourcière, le département d'études canadiennes décida de mettre sur pied deux grands projets de recherche, l'un pour la section de folklore — supplément canadien au catalogue international du conte de Aarne et Thompson —, et l'autre pour la section de littérature — un dictionnaire des oeuvres de la littérature québécoise. En 1970, j'avais suffisamment mûri le projet pour adresser une première demande au Conseil des Arts. En juin 1971 nous recevions nos premières subventions, \$22,500.00 du CAC et \$20,000.00 du MACQ. Ce dernier nous donnait l'assurance tacite d'un montant annuel égal jusqu'à la fin des travaux. Et les subventions du CAC ont augmenté avec les années.

Jacques Blais, Nive Voisine et Jean Du Berger avaient signé cette première demande avec moi et la cautionnaient de leur nom. Nous nous répartissions la tâche d'après les genres littéraires. Jacques Blais s'occuperait de la poésie, Nive Voisine de l'essai et Jean Du Berger du théâtre et moi-même du roman, conte et nouvelle. Chacun avait son assistant : Kenneth Landry pour l'essai, Yvan Lajoie pour la poésie, Reine Bélanger pour le théâtre et Aurélien Boivin pour le roman, conte et nouvelle. Pour toute l'équipe, commençait une longue période d'initiation aux diverses bibliothèques, aux fonds d'archives, aux collections de journaux. Comme les instruments de recherche étaient insuffisants, il fallait en forger de nouveaux.

Que s'est-il passé au sujet du contrat d'édition ?

En 1974 le premier tome était virtuellement terminé. Il fallait songer à trouver un éditeur. On me déconseillait les PUL à cause de leur lenteur proverbiale, facteur qui à la longue pouvait jouer contre nous. Je m'adressai donc en



premier à la maison Fides et j'étais sur le point de signer le contrat d'édition quand des pressions internes me firent comprendre qu'il valait mieux publier à Laval. Je réussis à obtenir la promesse, qui resta toujours verbale d'ailleurs, que les PUL publieraient le manuscrit un an après son dépôt. Bientôt des expertises me firent savoir qu'il fallait des subventions de l'ordre de \$300,000.00 pour publier les quatre tomes du DOLQ. On prévoyait une répartition de ce montant sur une période de six ans. Autant le CAC que le MAC furent outrés par l'énormité de ce montant. Ils me demandèrent de placer des appels d'offre auprès de certains autres éditeurs pour établir des comparaisons. Entre-temps les PUL avaient commencé à travailler sur le manuscrit, mais devant les réticences des organismes subventionnaires, elles suspendirent les travaux. J'étais alors dans une situation intenable. D'un côté les PUL ne voulaient pas me laisser aller ailleurs, d'un autre, elles ne voulaient pas éditer le DOLQ. Pour faire pression, le MACQ offrait de payer les frais fixes quand il recevrait les comptes de l'imprimerie. Les PUL n'enverraient rien à l'impression sans avoir d'abord reçu une subvention. Ces tergiversations étaient un moyen de me faire prendre patience en attendant la décision finale du CAC. Cette décision nous arriva le 15 mars 1975 comme un arrêt de mort. Non seulement le CAC ne subventionnerait pas l'édition, mais il cesserait de financer la recherche en juin suivant. C'était un investissement de \$400,000.00 dont \$285,000.00 par le CAC qui s'en allait en pure perte. Dans ces conditions les PUL n'étaient plus intéressées à publier le DOLQ et nous permettaient de tenter notre chance ailleurs. Trouver à remplacer le CAC comme bailleur de fonds n'était pas chose facile car il avait fourni jusqu'à présent les deux tiers des montants nécessaires à la recherche. Une lueur point cependant à l'horizon. Hubert Aquin, directeur littéraire aux Éditions la Presse, pourrait intéresser Power Corporation à notre projet. Tout semble aller pour le mieux pendant les deux mois de négociations. Antoine DesRoches et même Roger Lemelin l'enjoignent d'aller de l'avant. À la veille de la signature du contrat, nouveau coup de théâtre, Aquin est désavoué par ses supérieurs et doit renoncer à toute démarche ultérieure. Outré de cette décision, il donne sa démission avec le fracas que l'on sait.

Il faut donc frapper à de nouvelles portes. Avec l'appui du doyen Laforge, je fais appel à tout éditeur du Québec qui serait consentant à subventionner une partie de la recherche pour pouvoir éditer le DOLQ. Personne n'a les reins assez forts pour prendre la relève du CAC. Seul Denis Vaugeois (Boréal Express) s'offre à payer les collaborateurs du 2e tome avec lesquels nous avons déjà signé des contrats. En retour nous renonçons à nos droits d'auteur. Je suis de nouveau prêt à signer un contrat d'édition quand surviennent les élections du 15 novembre. Vaugeois est élu et nous prie de trouver un autre éditeur pour éviter les conflits d'intérêt. Après toutes ces péripéties, nous revenons à notre point de départ, Fides, qui nous édite aux conditions ordinaires. Le nouveau gouvernement assurera la relève du CAC.

Avez-vous eu des assurances du CAC, du MAC, du MEQ ?

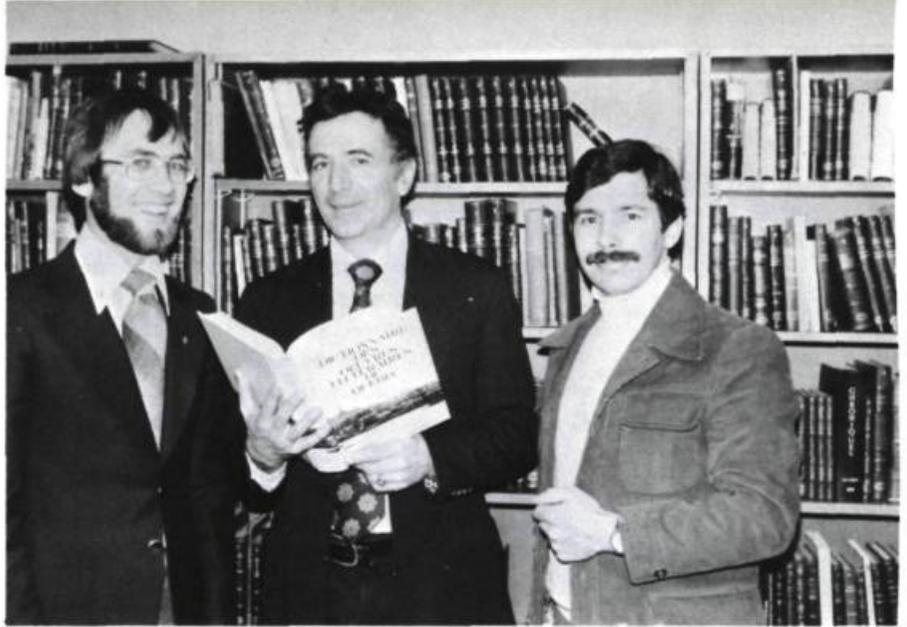
Le CAC, qui a subventionné notre recherche de 1971 à

1975, ne nous a jamais donné d'assurances car il n'a jamais bien compris où nous voulions en venir. Le DOLQ serait fait d'après une formule nouvelle dont nous ne pouvions pas fournir d'exemples. Le référent le plus proche était le Laffont-Bompiani qui portait uniquement sur les oeuvres de réputation universelle. Que venaient faire dans un dictionnaire des oeuvres obscures que personne ne connaissait plus ? Certains appréciateurs nous reprochaient d'être trop exhaustifs, d'autres, de ne l'être pas assez. Les anglophones en particulier, pour qui notre littérature ne commence qu'après 1960, ne comprenaient rien à une telle entreprise. Ils se scandalisaient du coût énorme des travaux. Tant qu'on a cru que nous engloberions la production anglaise du Québec, on nous toléra, mais dès qu'il devint évident que nous nous limitions à la production française, on déchantait. Avec les restrictions budgétaires de 1975, le CAC devait éliminer un certain nombre de grands projets pour traiter plus plantureusement les autres. Il mit donc sur pied le « Concours des Grandes éditions » et nous demanda de nous y inscrire. Les risques étaient infiniment plus grands que les avantages car nous n'obtiendrions pas beaucoup plus de cette façon, mais nous nous exposerions, non seulement à perdre nos subventions présentes, mais aussi le droit de présenter toute nouvelle demande pour le DOLQ et cela jusqu'à la fin des travaux. C'est donc l'épée dans le dos que nous nous avançâmes vers le lieu du sacrifice. Le verdict nous fut évidemment défavorable. Que pouvions-nous contre des projets d'envergure internationale patronnés par la puissante université de Toronto ? On retint « Édition critique de la correspondance d'Émile Zola » (\$750,000.00), « Édition critique de la correspondance d'Érasme » (\$1,000,000.00) et « Édition critique des petits dramaturges de la période élisabéthaine en Angleterre » (plus d'un million). Cette contribution du Canada à la culture universelle nous faisait la belle jambe, nous qui en sommes toujours au stade du sous-développement culturel. Par ce geste, il devenait évident qu'aux yeux de plusieurs le Canada n'a aucune culture propre et qu'il doit se contenter encore de l'importer en subventionnant les orchestres symphoniques, les corps de ballet, les troupes de théâtre, les opéras . . . et la littérature étrangère. Que peut la culture indigène lorsqu'elle ne se réclame pas d'un professeur du Collège de France ou d'un spécialiste du Royal British Museum ? Après un tel verdict, il ne restait plus qu'à nous tourner vers le Québec.

Avant même le 15 novembre, le MACQ conscient de son rôle avait consenti à doubler le montant de ses subventions. Il allait même beaucoup plus loin en s'engageant par contrat à nous fournir un montant de \$250,000.00 au cours des cinq prochaines années pour la recherche. Il réservait également un montant de \$150,000.00 pour l'édition des quatre tomes. Eu égard à son budget, c'était un effort énorme. Nous aurions eu mauvaise grâce de lui demander davantage. Pour le reste, il mit tout le poids de son crédit pour appuyer nos demandes auprès du MEQ qui nous octroya \$50,000.00 pour l'année en cours et qui s'offre à faire le nécessaire pour les années à venir.

Vous avez procédé par ordre alphabétique de titres d'oeuvres. N'y a-t-il pas là un inconvénient ou deux ? Disons que vous avez huit articles sur Fréchette. Nous

Maurice Lemire  
en compagnie de  
deux de ses proches  
collaborateurs :  
Aurélien Boivin  
à gauche et Kenneth  
Landry à droite.



les retrouvons tous dispersés dans *le Dictionnaire*. Si vous aviez procédé par ordre alphabétique d'auteurs, tous ces articles seraient réunis. En deuxième lieu, puisque vous donnez la biographie d'un auteur au moment où vous parlez de son premier livre, nous retrouvons cette biographie à la troisième ou quatrième recension au lieu de la première. N'est-ce pas un peu malcommode ?

En somme vous me demandez pourquoi je n'ai pas fait un dictionnaire des auteurs plutôt qu'un dictionnaire des oeuvres ? Dans un dictionnaire des auteurs tout serait à votre convenance sauf que l'accent serait mis sur l'auteur plutôt que sur son oeuvre. Dans un tel contexte la biographie prend nécessairement une place prépondérante et les oeuvres majeures grugent les mineures. Nous avons voulu mettre en lumière le contenu des oeuvres sans avoir à établir de relation avec la vie de l'auteur. Nous avons également voulu nous abstenir de considérations générales sur l'oeuvre d'un auteur, comme les thèses, les thèmes, les idées maîtresses... Nous voulions d'abord fournir une analyse de contenu suffisamment explicite pour que le lecteur, ou le chercheur, sache quoi trouver dans un livre et puisse établir des relations avec les oeuvres d'autres écrivains.

Quant à la brève biographie nous avons le choix de la placer, soit en tête du premier article consacré à un auteur, soit avant sa première publication. Nous avons retenu cette dernière solution parce qu'elle nous paraissait plus logique. La première apparition dans le DOLQ dépend du hasard de l'ordre alphabétique, tandis que la première publication dépend de la chronologie. Comme il s'agit d'un ouvrage de consultation et non d'un ouvrage de lecture, je crois qu'il vaut mieux s'appuyer sur un principe plutôt que sur le hasard. De toute façon, en consultant la volumineuse bibliographie qui apparaît à la fin du tome, vous pourrez résoudre tous vos problèmes. Les oeuvres analysées dans le premier tome sont précédées d'un astérisque : l'oeuvre où figure la bibliographie est précédée, dans cette bibliographie, d'un double astérisque.

Je note que certains critiques ont tendance à faire de longs articles alors que d'autres en font de plus courts. Ne croyez-vous pas que cela crée un certain déséqui-

libre ? Ainsi par exemple, les *Mélanges* de Jules-Paul Tardivel obtiennent 4 colonnes et demie. Un peu plus loin *Nos Hommes de Lettres* de Darveau n'ont pas trois colonnes. Il me semble que le Darveau est autrement plus important que le Tardivel en question ?

Nous avons réparti les articles en cinq catégories selon la place que les oeuvres doivent tenir dans le DOLQ. Cette répartition n'a pas été faite de façon arbitraire. Nous avons envoyé des listes d'oeuvres aux principaux spécialistes leur demandant de leur attribuer une catégorie. C'est après la compilation des résultats que nous avons déterminé la longueur. Toutefois il peut arriver que malgré cela des oeuvres soient sous-estimées et cela même de l'avis du spécialiste qui rédige l'article. S'il démontre bien son point, nous acceptons son avis. Voilà ce qui est arrivé pour les *Mélanges* de Jules-Paul Tardivel. Ce journaliste a joué un rôle considérable au XIX<sup>e</sup> siècle, mais il n'a pas laissé d'oeuvre considérable. Aussi devons-nous faire un spécial dans un article pour rendre compte de ses activités littéraires. Il en a été de même pour Louis-Joseph Papineau et Wilfrid Laurier, qui, malgré leur rôle de premier plan, n'ont pas laissé d'oeuvres importantes.

J'ai remarqué que certains critiques — ce dont je ne me plains pas car en général leurs articles sont excellents —, ont à leur crédit un grand nombre d'articles. Étaient-ils attachés au Dictionnaire d'une façon ou d'une autre ou avez-vous choisi vos collaborateurs à cause de leur spécialisation ?

Nous aurions aimé répartir les articles d'une façon beaucoup plus égale entre les divers spécialistes, mais plusieurs nous ont tout simplement refusé toute collaboration, d'autres ont accepté par complaisance, il faut croire, mais se sont désistés à la dernière minute et ont obligé les membres de l'équipe à rédiger les articles à leur place. Cette mauvaise expérience va nous obliger à beaucoup plus de sévérité pour les tomes à venir. Pour chaque article nous aurons deux choix de collaborateurs. Si le premier n'a pas remis son texte au bout de six mois, nous pressentirons immédiatement le second.